



SEVRAGE TABAGIQUE : LES PHARMACIENS SONT AU RENDEZ-VOUS !

La ministre des Affaires sociales, de la Santé et du Droit des femmes vient de lancer une nouvelle impulsion volontariste pour lutter contre le tabagisme. Dans un contexte où la pression des fabricants de tabac entretient une « norme tabagique » encore trop élevée dans notre société, « **l'initiative ministérielle est la bienvenue et souligne toute la difficulté de la démarche d'arrêt pour les fumeurs.** » déclare Isabelle ADENOT, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP).

Le Programme national de réduction du tabagisme présenté par la ministre chargée de la Santé propose des mesures ciblées autour de trois axes d'intervention prioritaires : protéger les jeunes, agir sur l'économie du tabac et **aider les fumeurs à arrêter.**

La dépendance créée par le tabac, notamment parmi les jeunes générations qui n'en ont souvent pas conscience, appelle une mobilisation tous azimuts. On peut espérer que l'obligation de produire des paquets de cigarettes « neutres » sans marque distinctive permettra de les rendre moins attractifs et de renforcer les avertissements sanitaires. L'Ordre se félicite évidemment des mesures visant à la protection des enfants à l'égard du tabagisme passif.

Pour limiter l'impact des pratiques développées par les fabricants de tabac, les industries concernées seront contraintes, comme l'industrie pharmaceutique, à la transparence sur leurs activités de lobbying.

L'incitation des fumeurs à arrêter le tabac s'appuie notamment sur les professionnels de santé de premier recours. **Les pharmaciens sont et seront en mesure de relever le défi.**

Par leurs connaissances, expérience et proximité avec le public, **les pharmaciens d'officine sont aux côtés des médecins traitants, pour accompagner les millions de fumeurs candidats à l'arrêt.**

En contact quotidien avec des fumeurs, divers, malades ou en bonne santé, **ils peuvent intervenir dans la motivation à l'arrêt du tabac, l'évaluation du niveau de dépendance, l'aide pharmacologique à l'arrêt, le suivi personnalisé de la personne en cours de sevrage et, si besoin, orienter les personnes vers une consultation médicale spécialisée.**





En France, des programmes de formation ont été proposés aux pharmaciens et des outils sont mis à leur disposition, notamment par le Cespharm¹. D'ores et déjà, de nombreux pharmaciens sont impliqués dans l'aide à l'arrêt du tabac et proposent aux fumeurs un accompagnement personnalisé.

« Un fumeur sur deux meurt du tabac. Le tabagisme est responsable de la mort de 73 000 personnes chaque année en France, soit 200 personnes par jour. La cigarette tue 20 fois plus que les accidents de la route » rappelle le ministère chargé de la Santé.

CONTACTS

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

Presse Papiers

Catherine Gros – Sophie Matos

catherine.gros@prpa.fr sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98

¹ Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française, www.cespharm.fr

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national
des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr

